



Réf: A02114 INSECTICIDE UNIDOSE 150ML KING

Insecticide unidose pour insectes volants et rampants.

- ✓ **Traite jusqu'à 150m³**
- ✓ **Efficace contre tous insectes rampants et volants**
- ✓ **Rémanence du traitement sur plusieurs semaines**

APPLICATION

Insecticide unidose pour insectes volants et rampants.

Excellent effet de choc et rémanence de quelques semaines.

Recommandé contre mouches, guêpes, mites, moustiques, acariens, cafards, puces, poux, tiques, araignées, blattes.

Volume de traitement :

150 m³ maximum pour insectes volants et rampants.

En cas d'infestation de cafards, blattes, grosses araignées, etc., utiliser un aérosol pour 75 m³.

Domaines d'utilisation : traitement de choc des habitations, cantines, restaurants, chambres d'hôtels, boulangeries, caves, literies, litières d'animaux, placards, etc.

LIEUX D'UTILISATION

- Entreprises de propreté
- Collectivités
- Professionnels de la désinsectisation
- Hôtellerie, campings
- Centres de loisirs

MODE D'EMPLOI

Eteindre tout appareil électrique en fonctionnement, toute flamme ou toute source de chaleur (chauffe-eau, etc.). Fermer toutes les fenêtres, portes intérieures et placards. Enlever la nourriture et les ustensiles de cuisine. Eloigner les animaux et déplacer ou recouvrir avec un linge mouillé les aquariums. Déposer l'aérosol au centre de la pièce sur une surface préalablement protégée d'un journal (ou autre) d'au moins 1 m² pour éviter toute coulée éventuelle, de projection de produit, sur le sol.

Enlever le capot de l'aérosol, enclencher le diffuseur et sortir de la pièce. L'aérosol se vide entièrement en quelques minutes

Laisser le local fermé pendant quelques heures. Aérer et ventiler les locaux après traitement pendant au moins 1 heure.

Volume traité : 150 m³ maximum pour insectes volants et rampants.

En cas d'infestation de cafards, blattes, grosses araignées, utiliser un aérosol pour 75 m³.

CONDITIONNEMENT

Unité de conditionnement (U.C) : Aérosol unidose

Unité de vente (U.V) : Carton de 12 unités

Boîtier fer blanc diamètre : 52 mm / Hauteur : 105 mm

Volume nominal : 210 ml / Volume net : 150 ml

Palettisation: 3168 unités – 264 cartons

LEGISLATION

USAGE GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNEL. TP18. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utiliser les biocides avec précautions.

Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Consultez la fiche de données de sécurité (FDS), disponible sur simple demande.

Nos fiches techniques ont été réalisées dans l'état actuel de nos connaissances certains éléments sont susceptibles d'être modifiés. Nos fiches techniques ont été réalisées dans l'état actuel de nos connaissances certains éléments sont susceptibles d'être modifiés.

Photo non contractuelle. 11/07/2019 Indice 3.1